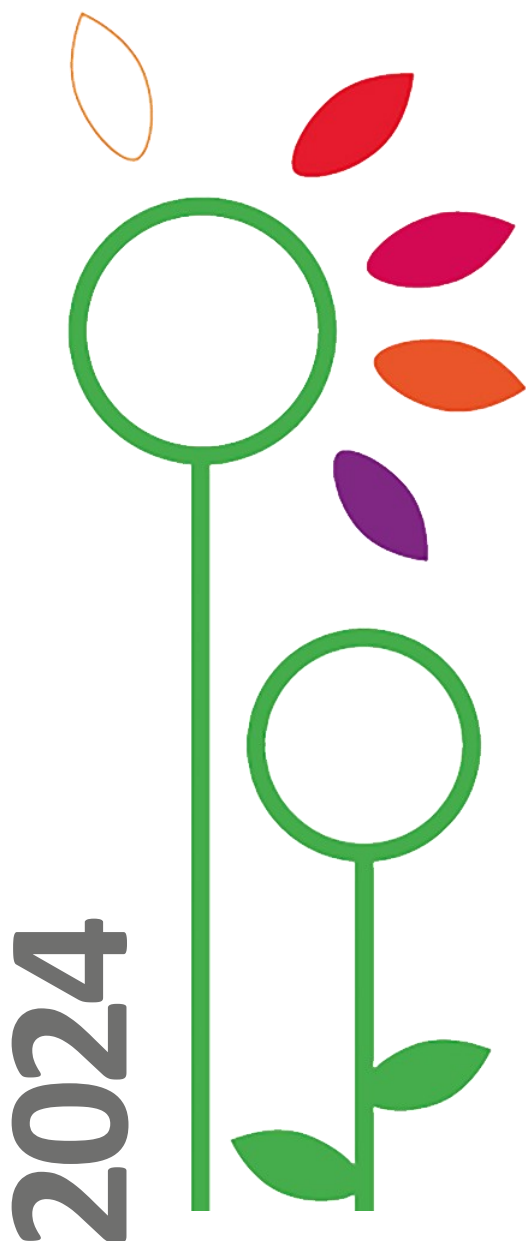




Wallonie en fleurs

Le label de qualité de vie



RESULTATS DE L'ENQUETE 2024

ENCOURAGER
UNE
VEGETALISATION
ET UN
FLEURISSEMENT
DURABLE
DANS LES
ESPACES VERTS

adalia

Table des matières

Chiffres clés.....	3
Objectifs, méthodologie et représentativité.....	6
Méthodologie :.....	6
Robustesse des résultats :.....	6
Objectifs :.....	6
Section 1 : Expériences autour du processus de labélisation.....	8
1. Satisfaction concernant l’organisation générale du label.....	8
2. Utilisation de la grille d’évaluation comme appui.....	9
3. Apports de la visite du jury.....	10
4. Rapport de visite.....	12
5. Cérémonie de remise des prix.....	13
6. Concernant l’après-midi d’échanges.....	14
7. Concernant le kit de communication.....	15
8. Rayonnement autour du label.....	16
Section 2 : Vision des participants en matière de fleurissement durable et du label.....	17
1. Enjeux du fleurissement durable.....	17
2. Barrières aux nouvelles pratiques pour un fleurissement durable.....	18
3. De nouvelles pistes pour aller plus loin en matière de fleurissement durable... ..	19
4. Motivation concernant la participation au label « Wallonie en fleurs ».....	20
Synthèse générale des résultats.....	22
1. Profil des communes et mode de gestion.....	22
2. Expériences autour du processus de labélisation et de ses outils.....	22
3. Fleurissement durable : motivations et barrières ; apports du label WEF.....	24
Pistes d’action 2025 et suivantes.....	24
Pistes à mettre en place dès la prochaine édition du label.....	24
Pistes d’action conditionnées à l’obtention de financements spécifiques.....	26



Wallonie en fleurs




Le label de qualité de vie



ENQUÊTE DE SATISFACTION

Chiffres clés !

OBJECTIFS PRINCIPAUX DE L'ENQUÊTE :

-  Evaluer le niveau de satisfaction des communes
-  Explorer les raisons de leur participation à Wallonie en fleurs
-  Déterminer les raisons et les freins à la mise en place d'une végétalisation et d'un fleurissement durable.



35 répondants

.....
parmi les 72 communes labellisées



94%

.....
satisfaction du label



94%

.....
appréciation des visites de jury

BON À SAVOIR !

.....
Les communes sont en demande d'échanges entre pairs, d'exemples inspirants, et de conseils.

Pour

88%

des sondés



 La grille d'évaluation **est utilisée** par les communes **pour** guider leur stratégie de fleurissement, **pour** construire leur dossier et/ou **pour** préparer la visite du jury.

Le rapport d'évaluation est un outil **largement utilisé** par les communes qui en apparaissent **largement satisfaites**.



Le label semble avoir pour les participants une **forte dimension de soutien concret** au développement d'un fleurissement durable favorable à la biodiversité.

94%

des sondés




s'engagent dans une démarche de fleurissement et une végétalisation durable **pour soutenir la biodiversité**

A NOTER !

Les réticences ou le manque d'adhésion de la population envers de nouveaux mode de gestion des espaces verts est **la plus grosse difficulté rencontrée** par les communes (68%), ensuite le manque de moyens humains ou financiers (56%).




Quelques commentaires



« Le rapport de visite nous permet d'améliorer nos fleurissements sur base des remarques formulées. Nous élaborons actuellement le prochain parcours pour la candidature 2027 avec une planification des fleurissements à réaliser. »

« Notre fleurissement s'est adapté en faveur de la biodiversité suite aux remarques émises par ADALIA via sa grille d'évaluation (renforcement de nos actions via les remarques reçues) »



« Le rapport est très bien détaillé, de bons conseils pour les plantes à utiliser à long terme. »

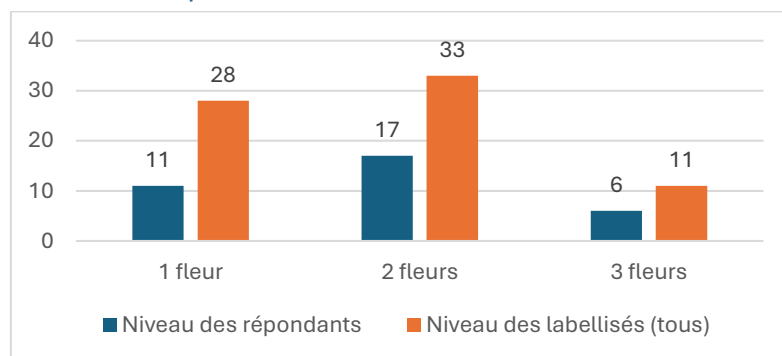
Objectifs, méthodologie et représentativité

Méthodologie :

- Enquête anonyme, adressée aux 72 communes labélisées, à l'attention des personnes en charge du dossier de candidature de Wallonie en fleurs.
- Cette enquête a été menée via un formulaire en ligne, [Label Wallonie en Fleurs - Enquête de satisfaction 2024](#), du 6 février au 3 mars 2025

Robustesse des résultats :

- 35 communes sur les 72 labélisées ont répondu à l'enquête, ce qui nous donne un **taux de réponse très satisfaisant de 48 %**.
- La distribution du profil des répondants en termes de « fleurs » apparaît comme cohérent avec la distribution globale des communes labélisées, l'échantillon apparaît donc **comme représentatif de l'ensemble des communes labélisées**.



Objectifs :

L'objectif de cette enquête est triple :

- 1^{er} objectif : l'enquête vise entre autres à **mieux connaître les communes labélisées**, leurs spécificités et mode de fonctionnement, afin d'ouvrir des pistes pour explorer les leviers qui concourent à un fleurissement durable en faveur du cadre de vie et de la biodiversité. Les résultats obtenus nous fournissent des pistes à explorer pour améliorer notre accompagnement et nos recommandations. Nous avons donc pour projet de continuer à approfondir ce sujet via une étude plus large autour du fleurissement durable et des moyens à disposition des communes.
- 2^{ème} objectif : **Evaluer l'efficacité de nos outils au service des communes**. Dans le cadre du processus de labélisation, Wallonie en fleurs met en œuvre différents outils à destination des communes : grille d'auto-évaluation, visite d'un jury sur le terrain, rapports d'évaluation, mise en réseau entre paires... Nous souhaitons

évaluer la satisfaction des communes envers ces différentes propositions, de manière à pouvoir identifier les points forts et les pistes d'amélioration du label. A découvrir dans la **section 1**.

- 3^{ème} objectif : **Identifier les barrières et les besoins** mis en avant par les communes en matière de végétalisation et de fleurissement durable : qu'est-ce que qui amène les communes à développer de nouvelles stratégies de fleurissement ? Quelles sont selon eux les barrières rencontrées, quels sont les apports et les plus-values du label pour leurs équipes ?... Résultat **section 2**

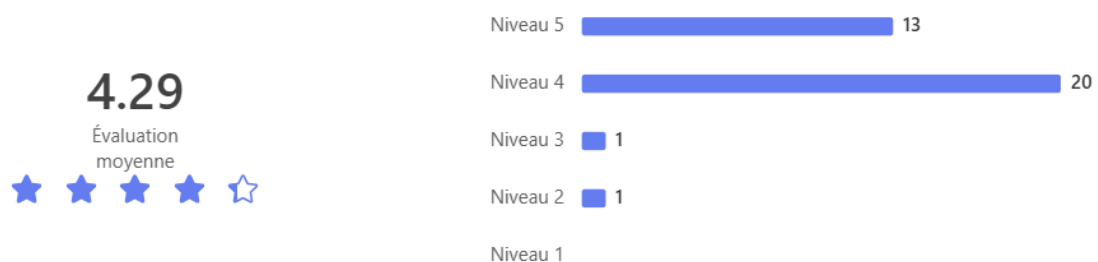
Section 1 : Expériences autour du processus de labélisation

1. Satisfaction concernant l'organisation générale du label

Source : questions 11 et 12

Analyse des réponses :

Sur une échelle de 1 à 5, **94%** des interrogés se disent **très satisfaits, au niveau 4 ou 5** par rapport à la **préparation générale** du label (échange avec l'équipe WEF, formulaire de participation à compléter, ...) :



À la question, « Avez-vous des suggestions d'améliorations », 1/3 des répondants nous proposent des suggestions.

Les pistes d'amélioration concernent principalement :

- Des **propositions pour renforcer les échanges d'expériences** et les échanges entre communes (9 % des répondants):
 - o Créer une plateforme d'échanges (comme il existe pour la biodiversité), visiter des villes étrangères exemplaires.
- **Des points d'attention concernant l'évaluation des communes lors de la labélisation** (9 % des répondants):
 - o Quid d'une prise en compte la taille, le budget de la commune,
 - o Quid de la prise en compte des remarques des années précédentes,
 - o Critères d'amélioration (gain d'une fleur supplémentaire)
- Certaines communes (6%) reviennent sur le **dossier de candidature** qui demandent un travail conséquent.

En résumé :

- Les résultats de l'enquête donnent à penser que l'organisation générale du label satisfait les communes répondantes.
- En matière d'amélioration, différentes thématiques sont abordées ponctuellement ; nous retiendrons particulièrement :
 - o L'intérêt des communes pour le **renforcement des échanges** entre paires
 - o Un point d'attention sur le mode d'évaluation, de manière à s'assurer d'une communication optimale et transparente sur les méthodes d'évaluation, ainsi qu'une bonne communication du jury.
 - o Un point d'attention concernant la charge du dossier de candidature, à voir s'il est possible de le faciliter.

2. Utilisation de la grille d'évaluation comme appui

Sources : Questions 12 et 13

Analyse des réponses :

Interrogés sur leur usage de la grille d'évaluation, tous les sondés ont répondu à notre question ; en voici le résultat :

- Seul 2,9% des répondants n'utilisent pas la grille d'évaluation, (34 sur 35 l'utilisent)
- 78 % des répondants utilisent la grille **pour guider certaines de leurs actions**
- 77% des répondants utilisent la grille **pour préparer leur dossier de candidature**
- 57% des répondants utilisent la grille **pour préparer la visite.**

Suggestions : 3 répondants sur 35 suggèrent une amélioration de la grille :

- 1 demande de clarification de la grille (de "réalisé" versus "établi")
- 1 remarque sur le risque de subjectivité des jurys
- 1 remarque sur le manque de praticabilité

En résumé :

Nous pouvons être satisfait de l'usage de cet outil, qui atteint ses objectifs **en étant activement utilisé par la grande majorité des communes**, que ce soit dans le cadre de leur candidature au label, mais aussi largement dans le soutien de leurs actions de fleurissement durable.

En termes d'amélioration, comme pour l'organisation générale, aucun sujet problématique ne ressort de manière caractérisée et la majorité des répondants (91%) n'a pas émis de remarque négative concernant la grille.

Cependant, nous garderons comme piste d'amélioration un travail avec le jury (Améliorer la compréhension de la grille de la part des membres du jury) et une clarification de la grille de critère (actions « réalisées » versus « établies »)

3. Apports de la visite du jury

Sources : Questions 14 et 15

Analyse des réponses :

Sur une échelle de 1 à 5, **94%** des répondants se disent **très satisfait, au niveau 4 ou 5**, par rapport au déroulé de la dernière visite dans votre commune



Afin d'aller plus loin dans notre compréhension, plusieurs propositions ont été faites aux communes afin de préciser leur perception de la visite :

A la question : Quels sont, selon vous, les points forts de la visite du jury ? (Cochez la ou les réponses qui correspondent le mieux à la situation de votre commune)

Les résultats nous donnent :

● La visite du jury est avant tout une condition nécessaire au processus de labélisation ;	18
● La visite du jury est l'occasion de renforcer la cohésion dans l'équipe en charge des espaces verts...	12
● La visite du jury est l'occasion de mettre à jour des pistes d'amélioration et/ou des solutions technique...	32
● Je n'ai pas les informations pour répondre à cette question;	0
● Autre	5

- 91,4% des répondants mettent en avant que la visite du jury est l'occasion de mettre à jours des pistes d'amélioration et/ou des solutions techniques.
- 34% des répondants indiquent la visite participe à renforcer la cohésion dans l'équipe en charge des espaces verts.
- 51 % des répondants indiquent que la visite est avant tout une condition nécessaire à la labélisation mais en observant les résultats individuels, il n'apparaît qu'**aucune commune n'a sélectionné** cette réponse comme la seule plus-value à la visite : Il s'agit toujours d'un aspect parmi d'autre pour la totalité des répondants.

En résumé :

Notre objectif de faire de la journée de visite un moment d'échanges constructifs entre les membres du jury et l'équipe semble porter ses fruits : pour les communes répondantes, cette étape de la labélisation offre une plus-value qui dépasse le statut de formalité mais participe pleinement à l'amélioration de la dynamique de gestion des espaces verts.

Pistes d'amélioration de la visite :

11% des répondants ont fait part de piste d'amélioration ou de suggestions concernant le déroulé de la visite.

- 2 remarques et suggestion concernant le timing et à l'organisation
 - « Visite en juillet = mauvaise idée, date imposée alors participation libre de l'agent ou de l'échevin, le jury peut visiter sur base de carte puis poser ses questions à l'agent »
 - Deux heures, fort court pour expliquer tous les aménagements dans la commune
- 2 remarques par rapport aux jurys
 - « Certaines remarques ont été virulentes de la part de certains membres du jury. »

- « Certains membres du jury semblaient de pas avoir lu le dossier de candidature. En effet, il est difficile de refléter l'ensemble du dossier qui était dans notre cas représenté en de multiples petites réalisations sur le territoire en une visite d'une heure » ;

Au niveau des commentaires positifs, on relève :

- « Les visites sont l'occasion de se rendre compte des points forts et points faibles de la gestion de sites et d'essayer d'y apporter une solution selon les moyens »
- « Visite très conviviale et productive »

Conclusion

Bien que la grande majorité des retours de la visite soient positifs : plusieurs communes mettent en avant la difficulté à rendre compte de la démarche globale de la commune en seulement 2 heures.

Piste pour la suite : développer l'accompagnement autour de la préparation de visites, tant au niveau du dossiers de candidatures, que des jurés et des communes.

4. Rapport de visite

Sources : questions 17 et 18

Analyse des réponses :

- 80 % des répondants rapportent que la commune a utilisé le rapport d'analyse en vue des guider les actions de fleurissements,
- 14 % des répondants n'avais pas les informations pour répondre à cette question
- Seuls 6 % indiquent ne pas avoir utilisé le rapport.

Concernant ces derniers (2 répondants), l'un explicite :

- « Manque de temps, mais grandes lignes encore en mémoire, l'action se poursuit car la démarche dans le sens durable était déjà amorcée »
- « Il y avait des freins au niveau du Collège »

Concernant d'éventuels suggestions ou commentaires, 7 personnes ont répondu :

Trois restrictions ou de pistes d'amélioration :

- « Que le rapport arrive plus tôt à nos services et avoir une personne de contact avec qui débriefer »
- « La composition du jury varie d'une année à l'autre et donc le rapport aussi. Nous nous basons toujours sur le rapport précédant qui ne plait pas forcément au jury suivant »
- « Certaines suggestions ne peuvent être envisagées sur le terrain »

Quatre mises en valeur du rapport

- « Très bon Rapport pour XXX »
- « Faire des recommandations pour nos élus leur permettant d'orienter leur future politique »
- « Le rapport de visite nous permet d'améliorer nos fleurissements sur base des remarques formulées. Nous élaborons actuellement le prochain parcours pour la candidature 2027 avec une planification des fleurissements à réaliser. »
- « Le rapport est très bien détaillé, de bons conseils pour les plantes à utiliser à long terme »

En résumé :

Le rapport d'évaluation est un outil largement utilisé par les communes et dont ces dernières apparaissent comme largement satisfaites.

Parmi les pistes d'amélioration, il est intéressant de noter que la question de la continuité d'une visite à l'autre a été mise en avant.

5. Cérémonie de remise des prix

Sources : questions 20, 21 et 22

Analyse des réponses :

69 % des répondants indiquent avoir participé à la remise des prix.

- Pour les communes **indiquant ne pas avoir participé**, l'indisponibilité et le manque de temps sont à 66,7 % l'explication. A cela s'ajoutent :
 - L'absence d'intérêt (1 commune)
 - La distance (1 commune)
 - « Nous ne pensons pas être labellisés car nous n'avons pas reçu de nouvelles depuis la visite ». (1 commune)

Au niveau des suggestions et commentaires :

- 3 répondants nous transmettent des commentaires sources d'amélioration :
 - 2 remarques concernant l'accessibilité :
 - Difficulté à trouver le lieu
 - Quid de l'accessibilité en train
 - 1 concernant l'horaire de la cérémonie : si possible en journée
- 7 commentaires positifs mettant en avant la convivialité, les échanges d'expériences et sources d'inspiration permis par l'évènement

6. Concernant l'après-midi d'échanges

Sources : questions 23, 24, 25, 26 et 27

Analyse des réponses :

- Seul 14 % des répondants ont participé à l'après-midi d'échange (5 sur 35)
- Parmi **les répondants n'ayant pas participé** à l'après-midi d'échange,
 - o Pour 84 % des répondants, l'indisponibilité à la date proposée et le manque de temps est l'explication donnée pour la non-participation
 - o 11 % des répondants n'avaient pas connaissance de l'événement et/ou ne savent pas si des agents y ont participé.
 - o 1 répondant indique le manque d'intérêt pour les thématiques
 - o 1 indique un manque de soutien politique
- Parmi **les répondants ayant participé** à l'après-midi d'échange, la satisfaction moyenne s'élève à 4,2/5. Cependant cet échantillon est très limité (5 répondants) pour en tirer une évaluation fiable de l'événement.
- 11 répondants ont émis des suggestions de thématiques pour des après-midi d'échanges.
- Les thématiques proposées sont diverses (majoritairement 2 occurrences par thématique) et couvrent un large champ d'action, de la recherche de subside à la résilience des territoires.
 - o Ressources liées aux contraintes budgétaires (2 occurrences)
 - « Pistes d'amélioration sur des situations de terrains (manque d'argent, de mains d'œuvre, vol de plants, etc.) »
 - « Subside pour l'entretien »
 - o Gestion de l'eau (2 occurrences)
 - « Solution d'arrosage durable »
 - « Fleurissement durable : adaptation au trop (peu) d'eau »
 - o L'imperméabilisation/désimperméabilisations des sols (2 occurrences)
 - o Contrainte du fleurissement en espace public
 - « Partage de l'espace public, entre impétrants, trottoirs, places de stationnement, voirie, il n'y a parfois plus de place pour la végétalisation dans de bonnes conditions ! Terre, volume, surface
 - « Échanges et modèles sur le type d'arbres d'avenues (dans les fosses de plantations restreintes) »
 - o Fleurissement des cimetières (2 occurrences)
 - o Fleurissement (3 occurrences)
 - « Poursuivre sur des modèles de fleurissements à utiliser »

- « Parler un peu plus des plantes mellifères »
- « Fleurissement durable : adaptation au trop (peu) d'eau »
- Biodiversité et adaptation au changement climatique (2 occurrences)
 - « Biodiversité, résilience climatique, intégration des espèces exotiques au patrimoine végétal local »
 - « Résilience des territoires »
- Innovation (2 occurrences)
 - « Des innovations à mettre en place »
 - « Retour d'expériences de communes pionnières »

En résumé :

La diversité des thématiques proposées semble refléter la diversité des enjeux auxquels sont confrontées les communes.

Une thématique générale pourrait éventuellement rassembler des sujets émis :

- Innovations et partages d'expériences pour un fleurissement durable sous-contrainte ;
 - Dans le contexte de l'adaptation au changement climatique (gestion de l'eau, biodiversité)
 - Dans les contraintes liées au fleurissement en espaces publics (partage de l'espace, minéralisation)
 - Dans le contexte des contraintes budgétaires (manque de financement, manque de main d'œuvre)

Concernant l'organisation de l'après-midi d'échange : 1 remarque est difficile à interpréter

- « L'idée de faire intervenir des Communes ou Mairies avec des moyens différents est inintéressant »

7. Concernant le kit de communication

Sources : Question 28 et 29

Analyse des réponses :

- 21 % des répondants indiquent avoir utilisé le kit de communication
- 15 % indiquent ne pas avoir les informations pour répondre à la question
- Parmi les 64 % n'ayant pas utilisé le kit, (22 répondants) aucun n'a indiqué que le kit n'était pas utile ou adapté :

- 86 % n'avaient pas connaissance du kit mais envisagent de l'utiliser lors d'une prochaine participation
- Pour 14 % le kit n'était pas proposé lors de leur dernière participation, mais il indique qu'il pourrait leur être utile, ils l'utiliseraient probablement lors d'une prochaine participation.
- 3 commentaires ou suggestions concernant le kit :
 - « J'utilise ce Kit pour la com' "routinière" sur nos réseaux locaux »
 - « Une nouvelle équipe communication est place à la ville, je pense qu'il est utile de continuer à fournir des moyens de communications efficaces pour aider les villes et communes. »
 - « Capsule vidéo sur les fleurissements 1 ère, 2 -ème et 3ème fleur pour susciter un élan créatif en vue d'obtenir une fleur supplémentaire »

En résumé :

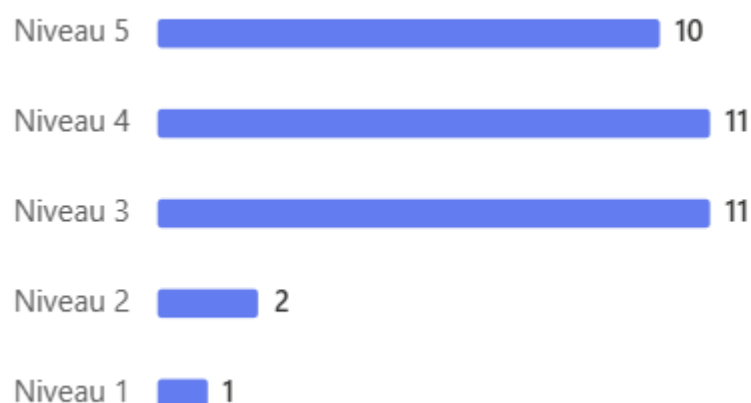
Le kit de communication apparaît comme potentiellement utile aux communes, mais un travail de la diffusion de cet outil est à prévoir.

8. Rayonnement autour du label

Sources : questions 28 et 29

Analyse des réponses

- La satisfaction moyenne des répondants autour du label s'élève à 3,77/5



Au niveau des commentaires (4)

- « Cela nous apporte du crédit »

- « Au niveau communal, on pourrait sans doute en faire plus »
- « Pas assez de communications courantes ! si la commune ne s'en charge pas, je suis persuadé que les citoyens ne connaissent pas l'action. Le titre Wallonie en fleurs mériterait peut-être d'être modifié, pour être plus en phase avec les enjeux de demain. »
- « Personnellement, en temps (sic) que citoyen, je ne vois pas de communication autour du label, il faut une meilleure visibilité du label - communication plus élargie »

En résumé :

Deux grandes pistes d'amélioration se dégagent au niveau de cette thématique

- D'une part soutenir les communes dans leur communication directe autour du label
- D'autre part renforcer le rayonnement du label auprès du grand public.

Section 2 : Vision des participants en matière de fleurissement durable et du label

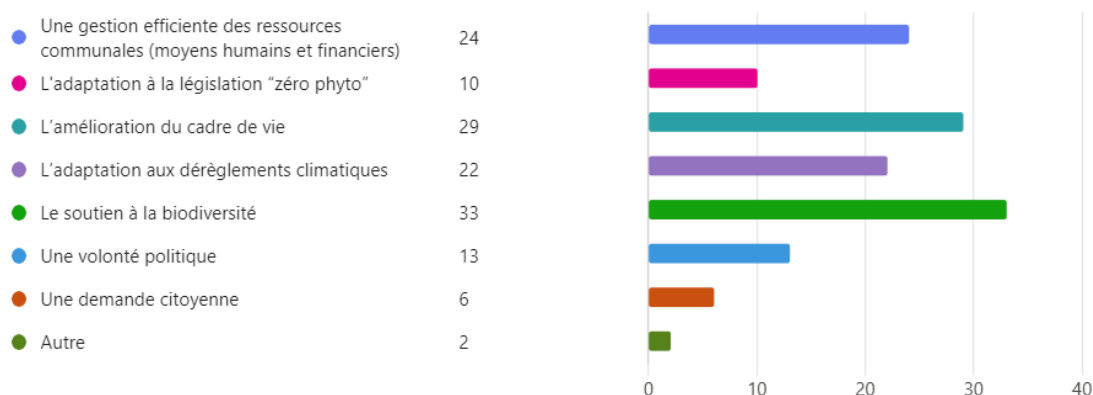
Cette section a pour objectif de nous offrir un aperçu des perceptions de répondants quant aux enjeux et défis rencontrés lors de la mise en place d'une démarche vers un fleurissement et une végétalisation durable au service de la qualité de vie, ainsi que via leur participation au label Wallonie en fleurs.

1. Enjeux du fleurissement durable

Sources : Question 32

Nous avons souhaité interroger les répondants sur les enjeux qui motivaient leur commune à développer une stratégie de fleurissement durable et végétalisation durable.

Analyse des réponses



Il apparaît que **le soutien à la biodiversité ressorte comme le principal enjeu motivant les équipes** à la mise en place d'un fleurissement durable, mis en avant par près de 92 % des répondants. Suivant de près, **l'amélioration du cadre de vie** est indiquée à 82%.

La gestion efficiente des ressources communales constitue une motivation pour 68% des répondants, **et l'adaptation aux dérèglements climatiques**, 62 % font aussi parties des motivations majoritaires.

Il est à noter que l'adaptation à la législation zéro phyto ne semble pas particulièrement mise en avant (28%), de même que la volonté politique (37%) ou citoyenne (17%).

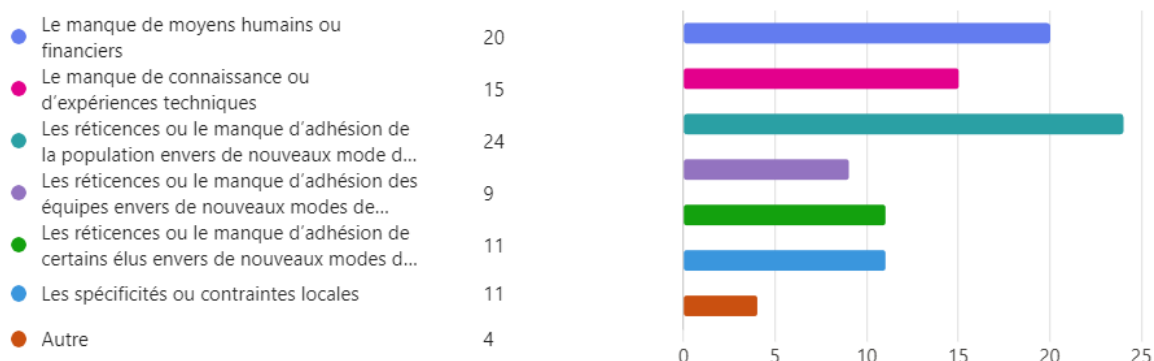
2.Barrières aux nouvelles pratiques pour un fleurissement durable

Sources : question 33

Avec les objectifs de fleurissement durable, les communes développent de nouveaux modes de gestion des espaces verts : fleurissement différencié, fleurissement pleine terre, usage de plantes vivaces, tontes différenciées, végétalisation des cimetières etc... Nous avons interrogé les communes à ce sujet.

« Quelles seraient, selon vous, les principales barrières rencontrées face à ces nouvelles pratiques ? » (Une ou plusieurs réponses possibles)

Analyse des résultats



Il est à noter que **les réticences ou le manque d'adhésion de la population** apparaissent comme la barrière la plus répandues à la mise en place de ces nouvelles pratiques (indiqué par 68% des répondants), suivi par **le manque de moyen humains ou financiers** (57%), et enfin le manque **de connaissance ou d'expériences techniques** (42%).

Les **réticences des élus et les spécificités locales** sont avancées par 31% des répondants, alors que **le manque d'adhésion des équipes** n'est mis en avant qu'à hauteur de 25 % des répondants.

3. De nouvelles pistes pour aller plus loin en matière de fleurissement durable

Adalia 2.0 propose aux communes différents outils au service de la gestion écologique des espaces verts : fiches techniques, formations, conseillers techniques, conférences, webinaires...

Pour aller plus loin, nous avons interrogé les communes sur des pistes d'actions complémentaires,

Source : question 34

Analyse des résultats

● Des visites thématiques autour du fleurissement durable au sein des différentes communes labélisées	23
● Un groupe d'échanges en ligne destinés à partager les bonnes pratiques et les questions entre les...	13
● Un guide de recommandations générale.	25
● Des visites hors saisons	11
● Autre	4

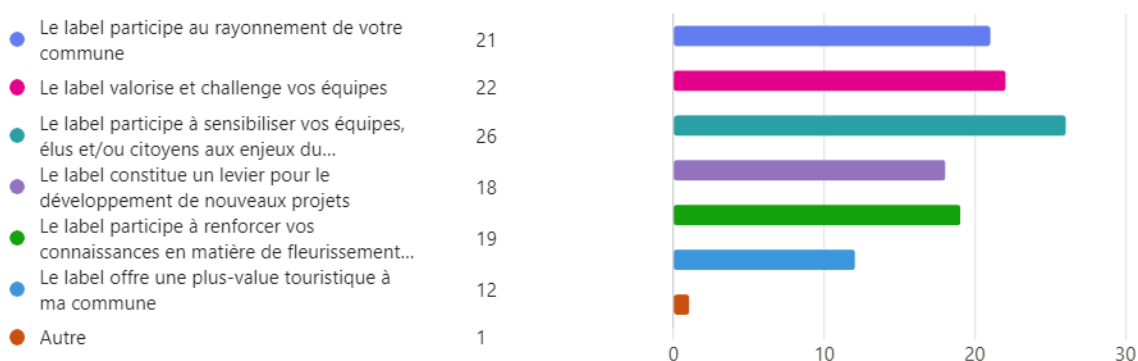
Un guide de recommandation générales (71%) et des visites thématiques (65%) sont les propositions qui rencontrent le plus de succès auprès des répondants.

4. Motivation concernant la participation au label « Wallonie en fleurs »

Sources : questions 35

Nous avons souhaité interroger les participants sur les raisons principales pour lesquelles ils prennent part au label "Wallonie en Fleurs" (Une ou plusieurs réponses)

Analyse des réponses :



La sensibilisation (équipes, élus et citoyens) aux enjeux du fleurissement durable apparaissent comme la principale raison amenant les communes à prendre part à la labélisation (75%), suivie par **la valorisation des équipes** (62%) et le rayonnement de la commune 60%.

Cependant, **la plus-value touristique en elle-même est moins mise en avant 34 %** ; il s'agit donc d'un axe à développer.

Par ailleurs, il est à noter que la participation au label connaît aussi une motivation plus directe pour de nombreuses communes, avec 54 % des répondants mettant en avant **le renforcement des connaissances** en matière de fleurissement et de végétalisation durable, ainsi que **comme levier pour le développement de nouveaux projets** 51 %.

Sources : question 36

Pour aller plus loin, nous avons aussi interrogé les communes sur l'apport principal du label. 19 communes nous ont proposés des réponses variées mais qui peuvent se catégoriser en plusieurs grandes thématiques.

Analyse des résultats

- En premier lieu **la reconnaissance du travail accompli** : 9 occurrences
- Ensuite **le développement d'une végétalisation plus durable** (conseil, sensibilisation, connaissance) : 6 occurrences
- Le renforcement de **la motivation des équipes**, envie de mieux faire, émulation... : 5 occurrences
- L'amélioration de la qualité de vie : 2 occurrences
- Créer une communauté de communes qui peuvent s'échanger de bonnes pratiques : 1 occurrence
- La valorisation de l'image de la commune : 1 occurrence

Notons donc que les enjeux liés aux équipes communales émergent comme apports principaux de la participation au label : que **ce soit via la reconnaissance du travail accompli mais aussi comme outil de motivation**. En second lieu, le label semble apporter, du point de vue des répondants, **une plus-value directe au niveau du développement d'une végétalisation durable**.

Synthèse générale des résultats

1. Profil des communes et mode de gestion

Diversité des profils et non prédictibilité

Les informations issues de l'enquête restent parcellaires et cette thématique mériterait d'être explorée au sein d'une enquête approfondie, cependant, certains éléments ont pu être mis en avant :

- les communes labélisées sont très diverses, que ce soit en termes de population, caractère rural ou urbain, mode de gestion, budgets...
- ces spécificités ne sont pas prédictives du nombre de fleurs attribuées : une commune « 3 fleurs » ne sera pas spécifiquement une commune plus étendue ou urbaine/une commune au plus budget important etc...

Points d'attentions

- les personnes en charges du dossier de candidature ont des profils multiples, mais ne sont majoritairement **pas issues du terrain**.
- L'implication d'un responsable des espaces verts dans la constitution du dossier est légèrement prédictif d'un bon résultat au label
- La grande majorité des communes faisant appel à la sous-traitance ne sous-traite qu'une part limitée de leur charge d'entretien, principalement les tontes et la gestion des arbres : 72%.

2. Expériences autour du processus de labélisation et de ses outils

Notre point fort : le soutien des communes en matière de fleurissement durable :

- 94% des interrogés se disent très satisfaits par l'organisation générale du label
- La presque totalité des participants (97,1 %) utilise la grille d'évaluation, et cela largement au-delà de la simple préparation du dossier de candidature (78 % l'utilise pour guider certaines de leurs actions).
- la visite de terrain remporte aussi une large satisfaction auprès des participants, avec 94 % de personnes très satisfaites (niveau 4 ou 5 sur 5)

- 91,4% des répondants indiquent que la visite du jury est l'occasion de mettre à jours des pistes d'amélioration et/ou des solutions techniques : un apport qui dépasse donc largement la simple condition nécessaire au processus de labélisation.

- 80 % des répondants rapportent que la commune a utilisé le rapport d'analyse en vue de guider les actions de fleurissements.

A noter aussi :

- L'intérêt des communes pour le **renforcement des échanges** entre paires
- Un point d'attention sur le mode d'évaluation, de manière à s'assurer d'une communication optimale et transparente sur les méthodes d'évaluation, ainsi qu'une bonne communication du jury.
- Un point d'attention concernant la charge du dossier de candidature, à voir s'il est possible de le faciliter.
- Il est intéressant de noter que la question de la continuité dans les critères du jury a été mise en avant. A prendre en compte pour bien faire maintenir la légitimité des évaluations.

Points d'attention autour de la cérémonie et de l'après-midi d'échanges

- Seuls 69 % des répondants indiquent avoir participé à la remise des prix.
- Seul 14 % des répondants ont participé à l'après-midi d'échange

Cependant les personnes ayant participé à ces événements font part de leur satisfaction, mettant en valeur la convivialité, les échanges d'expériences et sources d'inspiration permis par celui-ci.

Les causes de la non-participation semblent relever avant tout de questions pratiques (l'indisponibilité à la date proposée, le manque de temps)

Kit de communication

- Le kit de communication apparaît comme utile aux communes, mais un travail de diffusion de cet outil est à prévoir.

Rayonnement autour du label

- Les répondants sont globalement satisfaits du rayonnement du label ; avec une note moyenne de (3,7/5), un résultat satisfaisant mais un peu moins prononcé que les autres éléments analysés.

3. Fleurissement durable : motivations et barrières ; apports du label WEF

- Il apparaît que **le soutien à la biodiversité ressorte comme le principal enjeu motivant les équipes** à la mise en place d'un fleurissement durable, mis en avant par près de 92 % des répondants. Suivant de près, **l'amélioration du cadre de vie** est indiquée à 82%
- Il est à noter que **les réticences ou le manque d'adhésion de la population** apparaissent comme la barrière la plus répandue à la mise en place de ces nouvelles pratiques (indiqué par 68% des répondants), suivi par **le manque de moyen humains ou financiers** (57%), et enfin le manque **de connaissances ou d'expériences techniques** (42%).
- **La sensibilisation** (équipes, élus et citoyens) aux enjeux du fleurissement durable apparaît comme la principale raison amenant les communes à prendre part à la labélisation, suivie **par la valorisation des équipes**
-

Pistes d'action 2025 et suivantes

Sur base des résultats de l'enquête de satisfaction, alors que le label semble répondre pleinement à la grande majorité de ses objectifs, plusieurs pistes d'amélioration sont cependant envisagées pour la suite.

En cas de reconduction du label en 2025, plusieurs de ces propositions pourront être mise en place dès la prochaine édition.

D'autres pistes très inspirantes ont émergées; nécessitant un budget et des ressources humaines "extra-ordinaire" par rapport au fonctionnement du label, elles seraient donc conditionnées à l'obtention de financements spécifiques.

Pistes à mettre en place dès la prochaine édition du label

Concernant les dossiers de candidatures :

Afin de soutenir les communes dans l'élaboration de leur dossier de candidatures, un focus serait mis sur cet aspect lors de la prochaine édition :

- Organisation d'un webinaire autour du dossier de candidature,
- Publication d'une fiche thématique regroupant des « recommandations, récurrentes » sur la préparation du dossier de candidature et de la visite
- Communication « directe » pour accompagner les communes.

Concernant les jurés

- Une attention particulière sera portée à la continuité entre les différentes visites : 1 ou plusieurs membres « revenant » d'une visite à l'autre pour mieux évaluer l'évolution de la commune.
- Un webinaire ouvert à tous les jurés potentiels sera l'occasion :
 - o D'élargir notre base de jurés
 - o Créer une culture commune entre les jurys (critères, état d'esprit bienveillant et constructif)

Concernant l'après-midi d'échanges et la cérémonie :

- Ces deux volets de la journée pourront être rassemblés en une seule partie plus concentrée,
- Organisation en journée et pas en soirée (horaires de travail)
- Pour le programme de la prochaine édition de la session d'échange, une thématique générale pourrait rassembler une majorité des suggestions des participants :

Innovations et partages d'expériences pour un fleurissement durable sous-contrainte ;

- o *Dans le contexte de l'adaptation au changement climatique (gestion de l'eau, biodiversité)*
- o *Dans les contraintes liées au fleurissement en espace public (partage de l'espace, minéralisation)*
- o *Dans le contexte des contraintes budgétaires (manque de financement, manque de main d'œuvre)*

Concernant le soutien technique

- Renforcer les outils à destination des communes : développer des fiches techniques reprenant nos recommandations récurrentes

- Renforcer les connexions avec les conseillers techniques opérant aux sein d'Adalia 2.0.

Concernant la sensibilisations des citoyens

- Renforcer la diffusion du kit de communication
- Diffuser la formation « communication GD » auprès des participants

Pistes d'action conditionnées à l'obtention de financements spécifiques

- Développer la sensibilisation du grand public au fleurissement durable, ainsi que le rayonnement du label via le développement du projet "Wallonie en fleurs et Tourisme
- Développer une enquête sur le fleurissement des communes Wallonne investissements, pratiques)
- Développer la valorisation des équipes communales, via par exemple plus de communication les mettant à l'honneur : post spécifique, micro-interview..